



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du : 23 juin 2020

(Exécution de l'art.32 du Code de l'Administration Communale)

Le vingt-trois juin deux mille vingt à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué dans les formes légales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Marion WALTER, Maire.

**Présents :** Mesdames Cécile CARTON, Brigitte DUCHENE, Catherine FARGE, Claire JARRAUD, Dominique MORIN, Marion WALTER & Messieurs Jean ABONDANCE, François DANCONNIER, Frédéric JARRAUD, Franck MORIN, Philippe WIDERKHER

M. François DANCONNIER a été élu secrétaire de séance.

A 20h 30, Madame Marion WALTER Maire déclare la séance ouverte. Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité et signé par chacun des membres présents.

### 1 / ANNULATION DE PENALITES DE RETARD

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la possibilité d'annuler les pénalités de retard qui ont été infligées à :

- La société COMI Service pour un montant de 1 400€ ;
- Les Ateliers PERRAULT pour un montant de 4 900€

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

**D'annuler en totalité les pénalités de retard qui ont été infligées aux sociétés COMI SERVICE et ATELIERS PERRAULT**

Suite à la décision du conseil municipal, des titres annulatifs seront nécessaires pour annuler ces pénalités.

### 2 / QUESTIONS DIVERSES

- **Aménagement des routes départementales (D79)** : Lors de la réunion du 16 juin 2020 à 14h00, Mme FLEURY (Chef de service à la Direction des Routes du Conseil Départemental) et son adjoint, nous ont présenté divers plans, concernant l'aménagement de la rue du Vaunay et du carrefour rue du Moulin, rue de Romesnil, rue de la Chaise.
- **Aménagement des routes communales** : Avec les conseils du Département, les travaux d'aménagements commenceront au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2020.

➤ RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 : Comme nous vous l'avions annoncé lors du précédent conseil, notre école accueillera à nouveau ses élèves, début septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h00

Pour extrait, en Mairie 30 juin 2020

Le Maire  
Marion WALTER

